



PREFECTURE DU VAR

CABINET DU PREFET

SERVICE INTERMINISTERIEL
DE DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILES

MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES

VIGILANCE METEOROLOGIQUE "JAUNE AVEC SITUATION METEOROLOGIQUE A SURVEILLER" pour ORAGES et FORTES PLUIES

Validité : du Jeudi 9 juin 2016 à 12H30 (H légales) au Jeudi 9 juin 2016 à 20H00 (H légales)

Objet : Situation météorologique à surveiller pour le paramètre : ORAGES ET FORTES PLUIES

Cet après-midi de jeudi 09 juin 2016 et jusqu'en soirée, des orages parfois forts vont éclater sur les Alpes-Maritimes et sur le Var (principalement l'Est de ce département). Ils se formeront dans l'intérieur mais atteindront également le littoral.

Les plus forts de ces orages seront accompagnés de fortes intensités pluvieuses, d'une activité électrique (foudre) intense, de rafales de vent et parfois de grêle.

On pourrait relever sous ces orages une lame d'eau de 20 à 40 mm, voire 60 mm, le plus souvent en moins de trois heures.

Le Préfet du Var appelle à la vigilance et conseille d'éviter les activités nautiques et de faire preuve de prudence à proximité des cours d'eau.

Conséquences possibles :

Orages :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

.../...

Pluie-Inondation

De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.

Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques des départements concernés.

Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.

Risque de débordement des réseaux d'assainissement.

Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».

Des coupures d'électricité peuvent se produire.

Conseils de Comportement :

Orages

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Evitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Pluie-Inondation

- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

TOULON, le 09 juin 2016

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet,
Directeur de Cabinet,

Signé : Kévin MAZOYER